

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 11 DECEMBRE 2014

Etaient présents : Xavier PROUTEAU, Laurent PREAULT, Dominique LEFRANC-QUEFFURUS, André BEAUGENDRE, Valérie JOLLY, Bruno GUILLET, Elodie COUTAND, Perrine OIRY, Séverine BOURGET, Patrice BAERT, Emmanuel VALOT, Carole ROCHETEAU, Jérôme QUINT, Laëtitia CHATRY et Claude MORANDEAU

Convocation du 05-12-2014

Le PV de la réunion du 06-11-2014 a été approuvé à l'unanimité

Documentation remise dans les dossiers : la lettre du SAGE Vie et Jaunay n° 16

Présentation de Fabrice REVAUD qui remplace Marc RECULEAU

DELIBERATIONS PRISES

1. Projet d'achat d'un matériel de sonorisation

3 devis ont été fournis par Patrice BAERT :

SARL Music'halles : 880 € T.T.C ou 900 € T.T.C. (2 modèles différents)

E85 électronique : 835 €

Le conseil municipal est d'accord sur le principe d'achat d'une sonorisation mais demande de refaire une proposition en y incluant un micro

2. Convention de partenariat entre la commune, la bibliothèque et l'école privée

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention de partenariat entre la commune, la bibliothèque et l'école privée pour favoriser la lecture auprès des enfants

3. Renouvellement de l'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion

Il est proposé de renouveler l'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion pour le personnel communal. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

4. Renouvellement de la convention « prestation paie »

Il est proposé de renouveler la convention « prestation paie » avec le centre de gestion.

Le bulletin de salaire coûte 4.25 € par mois et il y en a 10 avec les 4 élus. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

5. Accueil d'une personne dans le cadre d'un T.I.G. (Travail d'Intérêt Général)

Une délibération du 7 février 2007 avait été prise pour la création d'un poste de Travail d'Intérêt Général. Une proposition est faite pour accueillir un administré qui doit faire 3 semaines de T.I.G. en janvier. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité sur le principe mais autorise M. le Maire à le rencontrer pour savoir si la mission peut-être faite.

6. Virement de crédit au budget assainissement suite à un dépannage du poste de relèvement à la Brémaudière

Une panne du poste de relevage à la Brémaudière a coûté 1 103.65 € T.T.C. Pour pouvoir mandater en fonctionnement cette dépense, il est nécessaire de faire les virements de crédit suivants :

615 (entretien et réparation) : + 1 104 €

2315 (installation, matériel et outillage techniques) : - 1 104 €

021 (virement de la section de fonctionnement vers la section investissement) : - 1 104 €

023 (virement à la section d'investissement) : - 1 104 €. Le conseil municipal approuve ce virement de crédit à l'unanimité.

7. Fourniture et installation d'un autocom et de 2 bornes wifi

L'entreprise CTV propose un devis pour la fourniture et l'installation d'un autocom (il s'agit de mettre 2 lignes téléphoniques de façon à ce que la ligne du secrétariat ne bloque pas une éventuelle communication dans les autres bureaux.

Deux cas : soit on l'achète en investissement : 3 806.39 € TTC avec la maintenance (11 pour, 2 contre et 2 abstentions)

Soit on l'achète en contrat de location-maintenance sur 5 ans : 4 536 € TTC soit 75.60 € par mois (2 pour et 13 contre)

C'est donc la solution investissement qui a été retenue.

La pose de deux bornes wifi coûterait 955.80 € T.T.C. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'installer 2 bornes wi-fi mais précise que ce ne sera pas un point wi-fi ouvert au public.

QUESTIONS DIVERSES

L'indemnité de trésorier s'élève à 412,69 €

information sur loyer impayé : une entreprise doit 3 mois de loyer soit 840 €

Elections départementales des 22 et 29 mars 2015 : il faut réfléchir à la composition des bureaux de vote

Finale de la prévention routière cantonale le 17/06/2015 de 13h à 18h

Cette journée va nécessiter la présence d'une vingtaine de bénévoles et la municipalité doit offrir le goûter.

Commission information : présentation du bulletin annuel qui sera distribué le 23-12-2014 à 9h à la mairie. C'est l'imprimeur Jauffrit du Poiré sur Vie qui a été choisi pour un coût de 1 100 € H.T. Les 430 bulletins.

C.C.A.S. : Centre Communal d'Action Sociale : le goûter des aînés a eu lieu le dimanche 7/12/2014 et 45 personnes sur 79 invitées sont venues. Les personnes n'ayant pas pu venir se verront remettre une boîte de chocolats début janvier.

Commission scolaire : l'ogec de La Chapelle-Palluau est passé de 2 membres à 12 membres et le nouveau président est Maurice GUILBAUD. L'entreprise Restoria qui fournit les repas propose des formations à l'hygiène et la possibilité de visiter leur entreprise.

Commission voirie : elle étudie le projet d'aménagement de la tranche 3 de la rue de Nantes avec éventuellement un effacement de réseaux. Une rencontre aussi a eu lieu pour un projet de Maison des Assistantes Maternelles (M.A.M.) dans l'ancienne mairie. La commission attend aussi les devis pour la rénovation de la salle polyvalente.

Prochaine réunion du conseil municipal le 8 janvier 2014

La séance est levée à 22h20